



N°3 Janvier 2026 • Lettre d'information Natura 2000 Gorges de la Siagne



Le site Natura 2000 des Gorges de la Siagne vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une merveilleuse année 2026, pleine de nature, de découvertes et de beaux projets !

Découvrez les dernières nouvelles sur la biodiversité de votre Siagne ! Cette année, au programme : la poursuite du suivi de la Cistude d'Europe pour sa deuxième année, un approfondissement des inventaires floraux, la projet de protection de la grotte de Combrières et bien d'autres initiatives pour la biodiversité de notre territoire.



Étude démographique et spatiale : où se cache la Cistude en hiver ?

Nous entamons la deuxième année de l'étude sur la Cistude d'Europe, et les premiers résultats sont étonnants. Cette petite tortue parcourt plusieurs kilomètres, franchit des obstacles et emprunte même des raccourcis terrestres. Suivie au printemps et à l'été 2025, elle a montré une remarquable capacité d'adaptation. Mais où se réfugie-t-elle en hiver ?

Entre novembre et mars, la Cistude ralentit son activité et passe l'hiver au fond de l'eau, enfouie dans la vase ou à l'abri de la végétation. Son métabolisme tourne au ralenti : elle ne se nourrit plus et ne remonte que rarement pour respirer. Elle n'hiberne pas vraiment, elle « hiverne », ce qui lui permet de réagir rapidement en cas de danger.



La fragilité de l'écrevisse à pattes blanches

L'écrevisse à pattes blanches est un crustacé discret et fragile présent dans la Siagne. Très sensible aux polluants, elle est une espèce bioindicatrice, c'est-à-dire qu'elle nous renseigne sur la qualité de l'eau : si elle se porte bien, c'est bon signe pour tout l'écosystème. C'est aussi une espèce parapluie : en protégeant son habitat et sa population, on protège indirectement de nombreuses autres espèces moins menacées. De petite taille (maximum 12 cm), avec un corps brun terne et des pattes blanches, il s'agit d'une espèce protégée par arrêté et classée vulnérable; il est interdit de la sortir de son milieu. Cette espèce est menacée principalement par la peste des écrevisses, véhiculée par l'écrevisse américaine notamment, une espèce exotique envahissante en compétition avec elle. Le SMIAGE suit sa population chaque année, et des études plus poussées sont menées pour comprendre le déclin de l'espèce et préserver les populations restantes. Chaque geste compte pour protéger ce petit trésor de la Siagne !

Actualités hivernales



Perce-Neige en hiver Nos observations sur la Siagne, à Tanneron

Le perce-neige (*Galanthus nivalis*), petite bulbeuse de la famille des Amaryllidacées, est l'une des premières fleurs à s'épanouir en plein hiver, parfois même sous la neige. Capable de résister à des températures descendant jusqu'à -15°C , ses délicates clochettes blanches se penchent pour protéger le pollen de la pluie ou de la neige, un petit geste malin qui fait sourire ! Dans notre région, il semble particulièrement apprécier les bords de Siagne : de nouvelles stations et linéaires ont été découverts cette année, et les prospections se poursuivent. Le SMIAGE suit avec enthousiasme son expansion chaque hiver.



De l'amour à l'hibernation : les secrets de l'hibernation des chauves-souris

Le numéro 118 de *La Hulotte* met une nouvelle fois à l'honneur le petit rhinolophe : il dévoile les secrets de son hibernation et explique comment cette discrète chauve-souris traverse l'hiver.

Avant l'hibernation, les chauves-souris se nourrissent intensément et entrent dans la période des accouplements. Les femelles peuvent s'accoupler avec plusieurs mâles et stockent le sperme dans une spermathèque, un organe qui le conserve jusqu'au printemps. Pour cela, elles se regroupent dans des gîtes de transit, avant de rejoindre ensuite leurs grottes d'hibernation pour passer l'hiver au calme. Au réveil printanier, elles utilisent le sperme stocké pour féconder leurs ovocytes et donner naissance aux petits. En janvier, le SMIAGE assure le suivi de ces gîtes d'hibernation dans le cadre des Gîtes Majeurs du Plan Régional d'Actions pour les chiroptères, animé par le Groupe Chiroptères de Provence, pour mieux protéger ces espèces discrètes mais essentielles de la Siagne.



Grotte de Combrières : une année supplémentaire de suivi pour protéger la grotte

Le Groupe des Chiroptères de Provence (GCP), très impliqué sur le site Natura 2000 des Gorges de la Siagne, poursuit avec le SMIAGE et les services de l'État la réflexion sur la préservation des grottes de Combrières et aux Peintures. Une concertation est menée avec les spéléologues afin de partager les enjeux et co-construire des solutions. Les premiers groupes de travail ont dressé un état initial de la fréquentation et des espèces présentes, mais une année supplémentaire de suivi est nécessaire pour obtenir des données robustes. Celles-ci seront déterminantes pour décider d'un éventuel arrêté de protection de biotope garantissant la préservation durable de ces grottes. Parallèlement, les modalités de protection physique font l'objet de discussions entre le GCP, les spéléologues, le SMIAGE et l'État, afin de définir des mesures adaptées aux usages et aux enjeux écologiques.



Orchidées sauvages : diversité et petites surprises florales

Le début de l'inventaire 2025 a révélé la présence de 15 espèces d'orchidées sur les 30 recensées dans la région, montrant une grande diversité le long de la Siagne. Petit fait amusant : chaque orchidée a son propre calendrier de floraison ! Certaines apparaissent dès le printemps, tandis que d'autres ne s'épanouissent qu'en automne. C'est le cas de la *Spiranthes spiralis* que vous pouvez découvrir ci-dessous, qui a la particularité de tourner sur elle-même en fleurissant, comme une petite danseuse. Parmi les espèces remarquables, on trouve également l'Ophrys de Saint-Cézaire, ou Ophrys de Ligure, en photo ci-dessous, rare et emblématique du territoire. Ses fleurs, aux motifs finement dessinés, imitent parfaitement l'insecte pollinisateur, un véritable petit bijou local à observer de près, mais à ne surtout pas cueillir !

Actualités communication et sensibilisation



Opération éco-responsable : luttons contre les déchets

Une opération de ramassage de déchets a eu lieu le mardi 9 septembre sur les communes d'Auribeau-sur-Siagne, Le Tignet et de Peymeinade, avec le soutien de l'Association de pêche de la Basse Siagne, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, la Communauté de Communes du Pays de Fayence et le SMIAGE. Une vingtaine de participants ont collecté près de 350 kg de déchets, avec un focus particulier sur les éléments métalliques. Ces déchets, souvent laissés longtemps dans le milieu, libèrent progressivement des particules et oxydes qui peuvent altérer la qualité de l'eau et des sols, d'où l'importance de les retirer régulièrement. Un grand merci à l'ensemble des partenaires : à la commune d'Auribeau-sur-Siagne pour son soutien logistique et communication, à la commune du Tignet, de Peymeinade et la Communauté de Communes du Pays de Fayence pour l'évacuation des déchets, et aux participants pour cette belle collaboration. Ces opérations



seront renouvelées en début et en fin de saison sur ce secteur.



Randonnées et Espaces Naturels

Une mini-conférence intitulée « Randonnées et espaces naturels » s'est tenue le 29 octobre dans un lieu particulièrement inspirant : la chapelle Saint-Pierre de Mons. L'Écho du Baus de Mons, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, la Communauté de communes du Pays de Fayence, l'Office de tourisme du Pays de Fayence et le SMIAGE y étaient réunis.

Cette rencontre a permis d'aborder les bonnes pratiques pour concilier sports de nature et préservation de la biodiversité, de présenter le rôle de chaque structure, et de réfléchir à la manière d'assurer une fréquentation respectueuse des milieux tout en maintenant leur attractivité.

Les échanges ont été riches et constructifs. Cette mini-conférence sera renouvelée au printemps, juste avant la saison, pour poursuivre la dynamique de sensibilisation.





Le domaine des Sources de la Siagne

Le Domaine des Sources fait actuellement l'objet d'un projet de valorisation porté par la commune de Saint-Vallier-de-Thiey, avec pour objectif de sensibiliser le public aux richesses naturelles du site. La commune souhaite s'associer notamment avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, et il est envisagé que des projets scolaires puissent s'y dérouler, avec l'intervention de Natura 2000 dans ce cadre. Ce lieu serait idéal pour accueillir une aire terrestre éducative, où une classe pourrait à la fois découvrir et gérer le site, riche en milieux variés : zones humides, prairies et milieux calcaires. Le potentiel de diversité est particulièrement élevé sur ce site. Pour le moment, le projet est encore en discussion et reste à concrétiser.



Samedi 28 février 2026 : un stand Natura 2000 à la fête de la pêche de Basse Siagne

Depuis l'année dernière, Natura 2000 s'associe avec l'Association de pêche de la Basse Siagne pour valoriser le patrimoine naturel et sensibiliser le public à la préservation des milieux aquatiques. Cette collaboration se traduit par des événements tels que des expositions éphémères et des opérations de ramassage de déchets. Cette année, Natura 2000 participera également à la Fête de la pêche, où un stand sera tenu pour informer les visiteurs sur la biodiversité de la Siagne et les bonnes pratiques à adopter pour protéger ces écosystèmes fragiles.



Zoom sur le dispositif de surveillance des Gorges

Cet été, les secteurs de la Siagne ont connu une forte fréquentation, avec jusqu'à 200 personnes par jour sur certains sites. Malgré cela, moins de déchets et de feux ont été constatés, montrant une amélioration des bonnes pratiques.

Le dispositif de surveillance a été renforcé grâce à l'élargissement du réseau et à la participation de nouveaux acteurs, assurant une présence quasi quotidienne sur les secteurs les plus fréquentés. Un grand merci à tous pour leur engagement.

Le secteur d'Auribeau-sur-Siagne, autrefois problématique, a également vu des améliorations grâce à la mobilisation des forces de l'ordre et aux actions de communication et de sensibilisation de Natura 2000.

Il reste essentiel de rester vigilant et de continuer à informer le public, car la fréquentation est stimulée par la presse et les réseaux sociaux. Ces efforts sont indispensables pour protéger ce milieu fragile tout en permettant une fréquentation responsable.

PAYS DE FAYENCE Il fait de nouveau chaud et les pauses fraîcheur sont très prisées des habitants du territoire ainsi que des touristes. Direction le pont des Tuves...

Et si on prévoyait une balade fraîcheur ?

LE TERRITOIRE DU pays de Fayence offre de quoi satisfaire tout le monde avec, bien sûr, son incontournable lac de Saint-Cassien. Mais ses deux principales rivières, Siagnole et Siagne, qui le traversent, regorgent de petits endroits superbes à découvrir en famille ou entre amis. La baignade, non surveillée, y est autorisée en suivant les réglementations d'usage.

Des balades qui se méritent...

Il en est une incontournable mais qui se mérite. Celle de la baignade à « Siagne beach », ce qui permet de découvrir ou de redécouvrir le Pont des Tuves, ce superbe ouvrage génois bâti en 1802 sur des vestiges romains, qui enjambe la Siagne et qui permet de franchir la frontière entre le Var et les Alpes-Maritimes au cœur des somptueuses gorges qui portent le nom de la rivière. Comment s'y rendre ? Le pont des Tuves, dont le nom provient des roches de tuf qui l'entourent, fut longtemps la seule voie de communication entre Montauroux et Saint-Cézaire où il est appelé pont des Gabres.

Le village perché de Saint-Cézaire étant accessible par un chemin muletier de 3 km et 350 m de dénivelé, le sentier le plus court et le plus facile pour rejoindre le pont des Tuves se situe au départ du parking du Défens de Montauroux, afin d'éviter cette remontée abrupte au retour. Il suffit de



Le magnifique pont des Tuves, un site à découvrir ou redécouvrir.
PHOTO DOC C. GO.

prendre le sentier balisé « circuit du Pont des Tuves » et l'aller et retour jusqu'au pont n'est que de 4 km. Attention ! Le sentier tout en descente est escarpé par endroits. Alors, privilégiez plutôt les baskets, ou des chaussures de randonnées, que les tongs. Le sen-

tier est bien balisé et il est impossible de s'y perdre. Tout le long, on peut y voir les vestiges du temps où la vallée de la Haute-Siagne était habitée par des paysans, des charbonniers et des bûcherons et des restes de moulins, maisons en pierre et restanques témoi-

gnent de ce passé.

Le site est intégré dans une zone classée « Natura 2000 », donc très sensible. Il mérite toute l'attention de ses visiteurs. Il est interdit d'y camper ou de faire du feu.

C. GO.



[Se désinscrire](#)

Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion des Eaux Maralpin

147 boulevard du Mercantour
CS 23182 06204 NICE Cedex 3

Contacts :
contact@smiage.fr
04.89.08.96.50

